

Pays de Grasse : accompagner des dynamiques collectives d'acteurs (Tiers-lieu, PTCE, SCIC)



Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour développer de nouvelles activités
- ▶ Pour répondre au défi d'un territoire 100% inclusif
- ▶ Pour explorer de nouvelles façons de travailler, produire, échanger

Et concrètement ?

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'est impliquée dès 2012 dans une politique de soutien à l'ESS et à l'innovation sociale. Peu à peu est apparue la nécessité de favoriser le développement d'espaces d'interconnaissances entre acteurs sur le territoire. C'est l'objet de la SCIC Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale (TETRIS), dont l'agglomération est sociétaire depuis sa création. La SCIC (qui porte le Pôle Territorial de Coopération Economique et un tiers-lieu Sainte-Marthe labellisé Fabrique Numérique de Territoire) propose de redynamiser le territoire par des projets écologiques autour de 5 axes (mobilités, alimentation durable, économie sociale du numérique, économie circulaire de territoire et développement des solidarités).



Ce que cela produit

- Un incubateur d'innovation sociale avec une importante dimension pédagogique et expérimentale
- Une capacité à s'inscrire dans des appels à projets nationaux (Contrat de Transition Écologique, Action Coeur de Ville, French Impact, French Mobility, Nouveaux Lieux Nouveaux Liens, etc.)
- De nouvelles manières de faire entre acteurs publics et privés



Le projet de la collectivité en 3 chiffres

+ 17% de salariés dans l'ESS en 10 ans sur le territoire

9500 m² d'activités sur le tiers-lieu Sainte-Marthe

35 structures et projets d'usagers



Le "plus" du projet

La SCIC, reconnue Jeune Entreprise Innovante et Jeune Entreprise Universitaire, est structurée depuis sa création autour d'un centre de R&D socio-territoriale auquel contribuent de nombreux chercheurs et partenaires.



Les parties prenantes du projet

La SCIC regroupe, outre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, 15 structures de l'ESS et 41 bénévoles et chercheurs. Des entreprises classiques (par exemple un parfumeur) commencent à s'appuyer sur le tiers-lieu pour innover.



La SCIC TETRIS



Ce qu'en dit Jérôme Viaud, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et Maire de Grasse

"C'est cette capacité d'innovation, d'expérimentation permettant d'explorer de nouvelles façons de travailler, produire, échanger,... qui peut contribuer activement à notre réflexion autour de la résilience et du développement durable de notre territoire. Les tiers-lieux sont des leviers d'actions utiles pour développer et renouveler nos politiques publiques dans cette période de nécessaires transitions."